

Déclaration conjointe sur la lutte contre les discriminations systématiques à l'encontre des femmes et des filles en Afghanistan adoptée par l'Albanie, l'Allemagne, la Belgique, le Cabo Verde, le Costa Rica, la Croatie, le Danemark, l'Espagne, la France, le Liechtenstein, le Luxembourg et Malte

Nous, ministres, réitérons notre profonde inquiétude quant à l'institutionnalisation, par les Taliban, des persécutions fondées sur le genre en Afghanistan. Depuis leur retour au pouvoir, en août 2021, les femmes et les jeunes filles ont été lentement mais sûrement éliminées de la vie publique par une série de décrets les visant. Selon ONU Femmes, près d'une femme sur deux a subi des violences domestiques physiques ou sexuelles au cours de l'année écoulée. L'impact sur la santé mentale des femmes et des jeunes filles est dévastateur. Les Taliban doivent être tenus pour responsables.

Nous condamnons fermement les décisions prises par les Taliban, qui violent les droits de l'homme et les libertés des femmes et des filles afghanes, notamment l'interdiction faite aux femmes afghanes de travailler pour les Nations unies et les ONG. Cette interdiction nuit gravement à la fourniture effective d'une aide humanitaire vitale et des services de base, mettant en péril la vie de millions d'Afghans, en particulier celle des foyers dirigés par des femmes. La discrimination à l'égard des femmes est systématique et systémique. Les mesures prises par les Taliban pour exclure les femmes de la société afghane sont sans égal à travers le monde et pourraient constituer une persécution fondée sur le genre et un crime contre l'humanité. Nous demandons donc aux Taliban de lever immédiatement ces restrictions et de sauvegarder les principes humanitaires.

Nous appelons les Taliban à cesser immédiatement leurs violations flagrantes des droits de l'Homme et des libertés fondamentales. Nous demandons instamment aux Taliban de sauvegarder les droits de tous les Afghans, de permettre aux femmes et aux jeunes filles d'accéder librement et sur un pied d'égalité à la vie publique et aux droits et libertés fondamentaux, y compris l'éducation et le travail, et de restaurer l'espace civique, en permettant aux ONG, aux organisations de la société civile, aux défenseurs des droits de l'Homme, aux journalistes et aux professionnels des médias d'exercer librement leurs activités. Un processus politique inclusif et représentatif avec la pleine participation de tous les Afghans, y compris les femmes et les filles, les personnes appartenant à des groupes et minorités ethniques et religieuses, est nécessaire pour garantir une paix, une stabilité et une prospérité durables en Afghanistan.

Nous rappelons l'obligation de l'Afghanistan de mettre en œuvre les dispositions des instruments relatifs aux droits de l'Homme et aux libertés fondamentales auxquels l'Afghanistan est partie et par lesquels il est lié, notamment la convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.

Nous sommes solidaires de tous les Afghans, en particulier des femmes et des filles.